

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 02 mars 2023



L'an deux mil vingt-trois, le jeudi 02 du mois de mars à vingt heure trente, le conseil municipal de la Commune de JOUY-LE-POTIER (Loiret), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de **Monsieur Gilles BILLIOT, Maire**.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
 Nombre de conseillers municipaux présents : 13
 Nombre de conseillers municipaux votants : 14
 Date de convocation du conseil municipal : 24 février 2023

Présents :

Gilles BILLIOT	Michel GAUDÉ	Colette DELVINGT
Catherine COLAS	Florence NOYER	Christine LALIÈRE
Pascal HERRERO	Pascale SZCZERBAL	Boubacar DIALLO
Nicole BERRUÉ	Jean-François ROBINET	
Jean-Benoît PELLETIER	Benoit MALARD	

Absents excusés :

Monsieur Thierry ZION donne pouvoir à Monsieur Pascal HERRERO

Christine LALIÈRE élue secrétaire de séance

➤ Délibération n°2023/03/02/01 : Validation du compte-rendu du 16 décembre 2022

Le conseil municipal,
 Après en avoir délibéré,
 A l'unanimité,

ADOPTE le compte rendu de séance du conseil municipal du 16 décembre 2022.

➤ Délibération n°2023/03/02/02 : Reprise de voirie ZAC de la POTERIE

Vu l'utilité pour la commune de reprendre la voirie de la ZAC de la Poterie et les espaces communs définis dans l'acte notarié

Le conseil municipal,
 Après en avoir délibéré,
 A l'unanimité,

ACCEPTÉ, la rétrocession pour 1,00 € symbolique de la voirie et des espaces verts et communs de la ZAC de la Poterie

AUTORISE, CHARGE et DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener à bien cette affaire.

➤ Les documents financiers de clôture n'étant pas encore communiqués par la trésorerie, les délibérations concernant les comptes de gestion et comptes administratifs sont retirés de l'ordre du jour

➤ **Informations et questions diverses :**

- L'ensemble des élus aborde, échange et débat sur les projets de budgets primitifs et les investissements à venir
- Monsieur Le Maire informe :
 - qu'un pot de départ de Madame CAMBIER (pharmacienne) se tiendra le 24 mars à 19h00 à la salle de la Fraternelle
 - que AGE et VIE est venue sur la commune pour étudier l'emplacement d'une éventuelle résidence seniors, le choix final se fera par l'architecte de l'organisme
 - qu'un agent technique part à la retraite cette année et qu'un pot sera organisé le 15 avril 2023
- Jean-Benoît PELLETIER demande :
 - s'il y a une possibilité de faire une demande pour obtenir le label « Village Etoilé » afin d'installer un panneau aux entrées du village
- Boubacar DIALLO souhaite que la commune revoie ses contrats d'assurance. Monsieur Le Maire indique qu'il s'agit là d'une très bonne idée et le charge de cette affaire.

➤ **Dates à retenir :**

- ❖ Conseil Municipal le 31 mars 2023
- ❖ Fête des Brandons le 01 avril 2023

Monsieur le Maire remercie le conseil et clôt la séance à 22h45